



Écocentre de la municipalité de Sainte-Béatrix 2021

Matières acceptées

- ✓ Ampoules fluocompactes, lampes au mercure;
- ✓ Asphalte;
- ✓ Appareils électriques (grille-pains, perceuses, ...)
- ✓ Appareils électroniques (ordinateurs, imprimantes, téléviseurs, moniteurs, chaînes stéréo, téléphones, cellulaires, ...); (*quantité illimitée*)
- ✓ Baignoire, douches, lavabos, cuvettes;
- ✓ Bardeaux d'asphalte;
- ✓ Béton, brique, pierre;
- ✓ Bois de tous genres (peint, traité, palettes);
- ✓ Branches (*quantité illimitée*);
- ✓ Boîtes en carton défectives (*quantité illimitée*);
- ✓ Électroménagers (réfrigérateurs, cuisinières,...);
- ✓ Feuilles* (*quantité illimitée*)
*Les sacs de feuilles seront vidés sur place!
- ✓ Fils électriques, rallonges, lumières de Noël;
- ✓ Matériaux de construction, rénovation et démolition;
- ✓ Meubles;
- ✓ Métaux ferreux et non ferreux;
- ✓ Plastiques de tous genres;
- ✓ Pneus (avec ou sans jantes);
- ✓ Résidus domestiques dangereux (peintures, huiles usées, filtres à l'huile, aérosols, vernis, teintures, batteries, piles, bonbonnes propane);
- ✓ Tapis, couvre-planchers;
- ✓ Toile de piscine;
- ✓ Verre.

Matières non acceptées

- ✗ BPC, cyanure;
- ✗ Carcasses d'animaux;
- ✗ Déchets contenant des traces d'amiante
- ✗ Déchets radioactifs ou biomédicaux;
- ✗ Munitions, explosifs, arme à feu;
- ✗ Ordures ménagères : **Pour ces matières, veuillez utiliser votre service de collecte porte-à-porte.**
- ✗ Terre contaminée;

- ✗ Tous produits non identifiés par une étiquette lisible

OUVERTURE LE 30 AVRIL 2021

HORAIRE

Vendredi de 8h à 17h
Samedi de 8h à 15h

ADRESSE

1305 rang Sainte-Cécile
Sainte-Béatrix, Québec, J0K 1Y0



Le recyclage de vos vieux électroniques (quantité illimitée) est supervisé par ARPE Québec. Un organisme à but non lucratif qui s'assure des méthodes utilisées pour bien les recycler. Voir leur dépliant ci-bas et si vous souhaitez obtenir de plus amples informations visiter les sites internet suivants :

Pour tous les détails d'électroniques admissibles, visitez cette page

www.recyclermeselectroniques.ca/qc/quoi-recycler

ou

pour connaître tous les points de dépôt officiel des environs, visitez cette page

recyclermeselectroniques.ca/qc

Preuve de résidence avec photo obligatoire

Afin de prévenir les abus, la disposition de matériaux secs est contrôlée au site de l'Écocentre (garage municipal). La quantité maximale par adresse civique a été augmentée à 256 pieds cubes par année, ce qui équivaut à 4 remorques de 4 pieds X 8 pieds X 2 pieds = 64 pieds cubes.

Les branches, les feuilles, les boîtes de carton et les vieux électroniques ne sont pas des éléments comptabilisés dans vos remorques gratuites!

Toute quantité annuelle supplémentaire sera facturée au taux de 50.00\$ par remorque de 4 pieds X 8 pieds X 2 pieds = 64 pieds cubes.

Pour les matières et produits qui ne figurent pas ci-haut, veuillez contacter les entreprises spécialisées qui les prennent en charge.

Les commerces ne sont pas admis au site

IMPORTANT

N'oubliez pas de trier vos matières à l'avance et de respecter les catégories de matériaux par conteneurs.

À CONSERVER